

Appel à consultation :

Recrutement d'un(e) consultant(e) pour l'organisation et le suivi des activités du projet IREM
« Initiative pour le Recrutement Equitable au Maroc »

Termes de référence

Date de début : le 4 Mars 2019

Date de fin : le 15 Avril 2019

1. Contexte :

La discrimination et l'exploitation au travail touchent des femmes, des hommes et des mineurs en provenance de zones rurales du Maroc. Des données récentes confirment qu'environ 30.000 jeunes filles seraient exploitées dans le travail domestique, alors que dans la région de Casablanca près de 60% des filles employées n'ont que 15 ans¹. Par ailleurs, une étude de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) en 2012 a démontré que plus de 82% des emplois enregistrés comme activité principale au Maroc relèveraient du secteur informel. L'économie informelle est encore plus répandue dans les zones rurales où elle constitue plus de 96% de tous les emplois enregistrés. A l'image de cette situation vécue par la population locale, la population migrante n'est pas en reste. Selon des données plus récentes, 38% des migrants en situation administrative irrégulière travaillent dans le secteur informel. En ce qui concerne les migrants régularisés, bien que leur accès au marché du travail soit de plus en plus facilité, il subsiste des obstacles conduisant à un recours croissant au travail informel.

Face à l'ampleur de ce phénomène, le gouvernement marocain a pris des mesures drastiques pour réduire l'exploitation au travail et renforcer un accès au marché de l'emploi égalitaire et conscient des pratiques discriminatoires courantes. A titre d'exemple, en 2016, 543 inspections du travail des enfants ont été menées, donnant lieu à 79 avis officiels adressés à des employeurs illégaux. Les efforts engagés par les autorités nationales pour limiter l'exploitation au travail, devraient être généralisés et facilités à travers des espaces d'échanges entre acteurs concernés.

C'est dans ce contexte que l'OIM a initié le projet IREM dont l'objectif est de « contribuer à l'amélioration des pratiques de recrutement de main d'œuvre et de traitement des travailleurs migrants au Maroc ». Cette initiative vise à mettre en valeur les bonnes pratiques et les mécanismes existants au Maroc pour assurer le recrutement équitable et respectueux des droits des migrants, ainsi qu'à appuyer les acteurs nationaux et locaux à renforcer l'accès égalitaire au marché de l'emploi à travers la création de divers outils innovants.

Dans le cadre de ce projet, l'OIM a mené une étude cartographique des acteurs de l'emploi et des mécanismes existant au Maroc et permettant la promotion d'un accès équitable au marché du travail. Dans la continuité, un module de formation et de sensibilisation a également été élaboré.

Le présent appel à consultation s'inscrit dans le cadre de l'organisation et le suivi des activités restantes dans le cadre du projet IREM, à savoir :

¹UNWOMEN 2015

- Organisation et animation de trois sessions de sensibilisation sur le recrutement équitable impliquant des acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux ;
- Organisation de trois sessions de "formation de formateurs" ;
- Organisation d'une visite d'échange dans un pays leader en termes de recrutement équitable ;
- Organisation et animation d'une table ronde d'échange de bonnes pratiques ;
- Elaboration de lignes directrices opérationnelles pour les praticiens en fonction des résultats de tables rondes.

2. Objectif général de la consultation

Le(a) consultant (e) dédié(e) au projet sera basé(e) à Rabat avec des déplacements peu fréquents dans les régions d'intervention du projet (Fès, Agadir).

Le(a) consultant (e) aura pour fonction principale d'assurer la gestion des activités qui lui serait confiée.

3. Offre de service :

L'OIM Rabat mandate un(e) consultant(e) pour la mise en œuvre des activités principales suivantes :

- Organiser, préparer et animer des séances de formation/sensibilisation auprès des acteurs concernés (notamment des entreprises) sur la base du guide de formation mis à disposition par l'OIM. Ce guide s'articule autour de 4 modules :
 - La discrimination
 - La diversité culturelle
 - La gestion de la diversité
 - Les bonnes pratiques

Environ 3 séances d'une demi-journée devront être organisées.

- Organiser 3 sessions conjointes de « Formation des Formateurs », basées sur le module de formation élaboré avec les homologues institutionnels des départements gouvernementaux concernés et accompagnement des formés dans la mise en œuvre de formations pour leurs pairs (acteurs non institutionnels).
- Elaborer un Kit de formation comprenant un guide pédagogique et un contenu synthétique pour chaque module de formation.
- Contribuer à la préparation, l'animation et le reporting d'une table ronde (1-2 jour) portant sur le recrutement / l'employabilité des migrants ;
- Appuyer l'équipe de l'OIM pour la conception des nouveaux projets dans la continuité de la dynamique initié par le projet IREM.

4. Livrables :

- Une note méthodologique comprenant le planning de la mission et un calendrier prévisionnel des livrables (maximum 5 pages) ;
- Kit de formation avec :
 - Un descriptif des modules ;

- Exercices pratiques et études de cas ;
- Les présentations Power Point des modules ;
- Le guide du formateur ;
- Le guide du participant ;
- Les outils de suivi et évaluation de la formation.
- Des séances de formations et tables rondes organisées et animées en conformité avec le cahier de charge.
- Le rapport des tables rondes avec les lignes directrices opérationnelles pour les praticiens en fonction des résultats et recommandations issus de ces tables rondes.
- Deux notes conceptuelles des nouveaux projets suivant le canevas fourni par l'OIM (maximum 5 pages chacune).
- Un rapport final de la mission suivant le canevas fourni par l'OIM (une quinzaine de pages).

5. Méthodologie

L'OIM mettra à la disposition du consultant(e) toutes les informations et la documentation disponibles nécessaires à sa mission. Tous les documents et supports produits dans le cadre de cette consultation seront considérés comme propriété de l'OIM.

6. Durée de consultation :

La durée de la consultation s'étale du 4 Mars – 15 Avril.

7. Qualifications et compétences requises

Les qualifications et compétences requises sont :

Formation et expériences	- Avoir un diplôme universitaire en sciences sociales et/ou humaines d'au moins bac+5 ou tout autre diplôme équivalent ; - Expérience de travail dans les domaines de la migration du travail, dans la conception de modules de formation, dans l'élaboration de documents et rédaction de rapport.
Langues	- Excellente maîtrise de l'anglais et du français indispensable (écrit et parlé). La maîtrise de l'Arabe sera un atout.
Compétences et connaissances	- Grande capacité de planification et d'organisation ; de conception et de mise en œuvre de processus d'évaluation des formations ; - Capacité à adapter un dispositif de formation selon les évolutions pédagogiques, sociales, économiques et techniques ; - Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et compétences avérées dans la rédaction, la communication, et l'expression en public ; - Bonne connaissance du contexte Marocain de la migration de travail. - Expertise en ingénierie pédagogique et de formation ; - Expertise en animation de formation en éthique ; - Expertise appréciée dans le domaine de l'éthique, de la sociologie des organisations, des techniques de recrutement, de la gestion des ressources humaines et du droit du travail

8. Dossier de soumission :

Les consultant(e)s soumissionnaires doivent fournir dans le cadre de leur proposition les éléments suivants :

- Le CV du consultant(e), indiquant les expériences dans les domaines cités ci-dessus ;
- Une lettre de motivation.

9. Délai de soumission

Les propositions doivent être soumises au plus tard le 24 Février 2019 à l'adresse électronique : oi recrute@iom.int et indiquez en objet « consultation IREM 2 ».